

OTC

Nouvelles d'Arménie Magazine

20 Novembre 2023

L'Arménie et l'Iran envisagent de resserrer leurs liens malgré des intérêts - par endroit - divergents

Lilit Shahverdyan, une journaliste basée en Arménie, et John Horan, rédacteur en chef d'Eurasianet pour le Caucase, ont co-écrit cette analyse publiée le 17 novembre sur Eurasianet.org.

" (...) Téhéran et Erevan entretiennent des relations cordiales, voire chaleureuses, depuis le début des années 1990. Cette entente semble aujourd'hui sur le point de se développer davantage, mais la géopolitique rend cette proposition compliquée.

L'attrait de cette évolution est particulièrement évident dans les chiffres.

Comme l'a déclaré le secrétaire du Conseil de sécurité arménien, Armen Grigoryan, à la télévision publique arménienne lors d'une interview diffusée le 14 novembre, les échanges commerciaux entre l'Arménie et l'Iran sont en plein essor. Alors que les deux pays ont échangé pour 350 millions de dollars de marchandises en 2021, on s'attend à ce que ce chiffre atteigne 1 milliard de dollars d'ici l'année prochaine.

Pour M. Grigoryan, il ne s'agit pas seulement de générer de la prospérité.

« Les relations économiques entre les deux pays sont importantes du point de vue de la sécurité », a-t-il déclaré.

Une autre interview accordée quelques jours plus tôt, cette fois par le nouvel ambassadeur d'Iran en Arménie, Mehdi Sobhani, au média indépendant CivilNet, basé à Erevan, a permis d'étayer ce point de vue.

Sobhani a fait allusion à l'idée que l'Iran réduirait la dépendance énergétique de l'Arménie à l'égard de la Russie. Dans le cadre d'un accord mutuellement avantageux, les deux pays ont convenu en août d'étendre un accord existant en vertu duquel l'Arménie fournit de l'électricité à l'Iran en échange de livraisons de gaz naturel. Cet accord est en place depuis 2009 et devait prendre fin en 2026, mais il sera désormais reconduit, sous une forme apparemment améliorée, jusqu'en 2030 au moins.

« Grâce à cet accord, nous pourrions augmenter les importations d'électricité de l'Arménie vers l'Iran en échange de gaz, les tripler, voire les quadrupler », a déclaré M. Sobhani.

Si cette idée est prometteuse, la Russie peut encore jouer les trouble-fêtes.

Le gazoduc Iran-Arménie, l'instrument même qui pourrait être utilisé pour sevrer l'Arménie du gaz de Moscou, appartient au géant gazier russe Gazprom depuis 2015. La Russie a déjà eu l'occasion de limiter le potentiel de cet itinéraire.

Alors même que le gazoduc était en cours de conception, Moscou a insisté avec succès pour que son diamètre soit limité à 700 millimètres - moins que les 1 420 millimètres initialement prévus - afin de s'assurer qu'aucun volume excédentaire de gaz iranien ne soit vendu à des pays tiers. Ce correctif technique a limité le volume du gazoduc à 2,3 milliards de mètres cubes par an. En fin de compte, Gazprom a racheté l'ensemble de l'infrastructure de distribution de gaz de l'Arménie.

L'énergie n'est pas la seule à faire l'objet d'échanges.

Afin d'accélérer d'autres échanges humains et commerciaux, une autoroute transfrontalière vitale traversant la région de Syunik, dans le sud de l'Arménie, fait l'objet d'une rénovation majeure. En octobre, le gouvernement arménien a attribué un contrat de 215 millions de dollars à deux entreprises iraniennes -

Abad Rahan Pars Iranian International Group et Tounel Sad Ariana - pour effectuer les travaux. Une fois terminée, la route permettra aux automobilistes de partir d'Agarak, à la frontière iranienne, et de continuer sur quelque 32 kilomètres en direction du nord, à travers un terrain montagneux, en empruntant 17 ponts et deux tunnels.

C'est sur le plan politique que les choses commencent à se compliquer.

Bien que l'Iran ait toujours affirmé la souveraineté de l'Azerbaïdjan sur le territoire du Haut-Karabakh, il a souvent semblé soutenir discrètement les intérêts d'Erevan.

C'est ce qui ressort actuellement des querelles autour du « corridor de Zangezur ». Après la deuxième guerre du Karabakh, en 2020, l'Azerbaïdjan a regagné de larges pans de territoire, dont la totalité de sa frontière avec l'Iran. Bakou a alors recommencé à parler de son désir de poursuivre le développement d'une voie de transport traversant l'extrême sud de l'Arménie - le corridor de Zangezur - afin de relier son territoire continental à son exclave du Nakhitchevan.

Téhéran a proposé une alternative. Au début du mois d'octobre, l'Iran a commencé à construire un pont qui permettrait un transit plus rapide entre l'Azerbaïdjan continental et le Nakhitchevan à travers son propre territoire, éliminant ainsi théoriquement tout besoin d'un corridor azerbaïdjanais à travers l'Arménie.

L'Iran agit dans cette situation par intérêt stratégique. Il est désireux d'empêcher la création d'un corridor physique à sa périphérie septentrionale qui unirait le monde turc et pourrait lui couper l'accès à l'Arménie et à d'autres points plus au nord.

Dans l'interview de ce mois-ci, Sobhani a réitéré avec force l'opposition de l'Iran au corridor de Zangezur.

« Notre position sur cette question a été déclarée à un niveau tel que personne ne peut la changer », a-t-il déclaré, selon la traduction anglaise de CivilNet. "C'est la position du guide suprême de notre révolution, qui a déclaré très clairement que nous n'acceptons et ne tolérons aucun changement frontalier ou géopolitique.

Les intérêts iraniens et arméniens divergent toutefois en ce qui concerne la

présence d'acteurs extrarégionaux dans le Caucase du Sud, y compris en matière de médiation avec l'Azerbaïdjan.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, a été explicite sur ce point lorsqu'il a récemment déclaré : "La présence d'étrangers dans la région non seulement ne résout pas les problèmes, mais complique la situation.

L'Arménie est de plus en plus favorable à la médiation des États-Unis et de l'Union européenne, mais Téhéran souhaiterait que les questions soient réglées exclusivement par des acteurs régionaux. L'Iran a donc accueilli favorablement l'initiative de 2021 visant à établir un format 3+3 pour les pourparlers qui impliquerait les trois nations du Caucase du Sud - l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie - et les trois puissances régionales adjacentes - la Russie, la Turquie et l'Iran.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dans ce cadre, dont la plus récente le 23 octobre à Téhéran. Mais il semble qu'elles n'aient pas donné grand-chose. (Le format est d'ailleurs mal nommé puisqu'il s'agit en fait de 3+2, la Géorgie n'ayant jamais accepté d'y participer).

Dans une autre partie de l'interview, l'ambassadeur Sobhani a exprimé son soutien aux quelque 100 000 Arméniens de souche déplacés par l'offensive azerbaïdjanaise de septembre.

« Nous pensons que les droits du peuple du Karabakh doivent être garantis. Les droits de chaque personne du Karabakh doivent être garantis. Ils doivent avoir la possibilité d'exercer leurs droits. C'est une réalité que personne, y compris l'Azerbaïdjan, ne peut ignorer », a-t-il déclaré.

Même s'il n'a pas indiqué que l'Iran avait une politique particulière à l'égard de ces personnes, la seule mention du Karabakh a suscité l'ire du ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères.

« Nous considérons la position de l'ambassadeur iranien contre notre intégrité territoriale et notre souveraineté comme une provocation. Nous attendons de l'Iran qu'il empêche de telles démarches, qui sont contraires à l'esprit de nos relations, et qu'il prenne les mesures nécessaires concernant les opinions exprimées par l'ambassadeur », a déclaré le ministère.

Nouvelles d'Arménie Magazine

18 Novembre 2023

Les négociations en cours sur le traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan seront discutées lors de la session de l'AP OSCE affirme Pia Kauma

La situation au Haut-Karabakh et les progrès actuels des négociations sur l'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan seront discutés lors de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui se tient à Erévan. La présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, la finlandaise Pia Kauma, a déclaré cela lors d'un point de presse avec des journalistes.

"Tout d'abord, je tiens à dire que nous sommes très reconnaissants au nom de l'OSCE. Merci à l'Arménie d'avoir organisé cette session en cette période très difficile à laquelle nous sommes confrontés en Eurasie.

Le monde est en ébullition, les prix augmentent dans de nombreux pays du monde, il est donc très important que nous ayons un endroit où nous pouvons discuter de paix, de sécurité et savoir ce qui se passe au Haut-Karabakh, en Arménie et en Azerbaïdjan, à propos de l'accord de paix. ... le processus de négociations en ce moment. Cette région est plus importante que jamais pour l'OSCE. Il est donc évident de quoi nous discuterons" a déclaré Pia Kauma.

Selon elle, au cours de la session, il est prévu de discuter de la situation en Israël et à Gaza, ainsi que du conflit russo-ukrainien.

Krikor Amirzayan

Nouvelles d'Arménie Magazine

20 Novembre 2023

N. Pachinian déclare qu'Erevan et Bakou « parlent toujours des langues diplomatiques différentes » dans les pourparlers de paix

Le premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a déclaré que si Erevan et Bakou se sont mis d'accord sur les principes de base d'un traité de paix, les deux parties « parlent encore des langues diplomatiques différentes » dans les pourparlers.

S'adressant à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui s'est ouverte à Erevan le 18 novembre, M. Pachinian a déploré que l'Azerbaïdjan ne se soit pas encore engagé publiquement à respecter trois principes pour parvenir à la paix qui, selon lui, ont déjà fait l'objet d'un accord.

Pachinian a également déclaré que l'absence d'engagement aggravait l'atmosphère de méfiance et que la rhétorique des responsables azerbaïdjanais laissait entrevoir la possibilité d'une nouvelle « agression militaire » contre l'Arménie.

« Erevan et Bakou parlent toujours des langues diplomatiques différentes », a-t-il déclaré, ajoutant que « souvent, nous ne nous comprenons pas ».

Pachinian et le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev ont tenu plusieurs séries de pourparlers de paix sous la médiation de l'UE avant que Bakou ne lance une offensive éclair dans le Haut-Karabakh qui a mis fin à trois décennies de domination de l'ethnie arménienne dans la région.

L'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont livrés deux guerres majeures au cours des trois dernières décennies à propos de cette région majoritairement peuplée d'Arméniens. La région est d'abord passée sous le contrôle des forces arméniennes, soutenues par l'armée arménienne, lors de combats qui se sont terminés en 1994.

Au cours d'une guerre en 2020, l'Azerbaïdjan a toutefois repris des parties du Haut-Karabakh ainsi que le territoire environnant que les forces arméniennes avaient revendiqué au cours du conflit précédent.

Après qu'un accord de cessez-le-feu a été rapidement conclu entre les forces arméniennes et l'Azerbaïdjan à la suite de l'offensive de Bakou en septembre,

près de 100 000 Arméniens de souche ont fui vers l'Arménie alors que Bakou prenait le contrôle de l'ensemble du Haut-Karabagh.

« Nous avons de bonnes et de mauvaises nouvelles concernant le processus de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan », a déclaré N. Pachinian. « C'est une bonne chose que les principes de base de la paix avec l'Azerbaïdjan aient été acceptés », a-t-il déclaré, faisant référence aux trois principes de paix qu'il avait annoncés fin octobre, précisant qu'ils avaient été élaborés lors de discussions avec M. Aliev à Bruxelles, sous la médiation du président du Conseil européen, Charles Michel.

Ces principes, avait-il alors déclaré au Parlement arménien, sont les suivants : L'Arménie et l'Azerbaïdjan reconnaissent l'intégrité territoriale de l'autre, la délimitation des frontières des pays est basée sur la déclaration d'Alma-Ata de 1991, et le commerce régional, le transport et la communication sont ouverts dans le respect des juridictions souveraines. L'inconvénient est qu'en ne reconnaissant pas l'accord, a déclaré N. Pachinian, Bakou renforce l'atmosphère de méfiance. Il a également accusé les responsables azerbaïdjanais d'appeler l'Arménie « Azerbaïdjan occidental ». « Cela nous semble être la préparation d'une nouvelle guerre, d'une nouvelle agression militaire contre l'Arménie, et c'est l'un des principaux obstacles à la progression du processus de paix », a déclaré N. Pachinian.

Les commentaires du Premier ministre arménien sont intervenus après que Bakou a déclaré le 16 novembre qu'il ne participerait pas aux pourparlers de normalisation au niveau des ministres des Affaires étrangères avec Erevan, qui étaient prévus aux États-Unis ce mois-ci.

Le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères a déclaré que cette décision était une réponse à ce qu'il a qualifié de « remarques unilatérales et partiales » faites par le secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires européennes et eurasiennes, James O'Brien, à l'encontre de l'Azerbaïdjan.

En octobre, Aliev a refusé de participer à un cycle de négociations avec Pachinian qui devait être médié par le président français Emmanuel Macron, le chancelier allemand Olaf Scholz et le président du Conseil européen Charles Michel. Bakou a invoqué la prétendue « position partielle » de la France à l'égard de l'Azerbaïdjan pour justifier son refus de participer à ces négociations en Espagne. Le dirigeant azerbaïdjanais semble également avoir annulé une autre réunion que M. Michel

prévoyait d'organiser à Bruxelles fin octobre.

Lors de la session de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui s'est tenue à Erevan le 18 novembre, le président du Parlement arménien, Alen Simonian, a déclaré qu'il existait une opportunité historique d'établir la paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Simonian a également déclaré que l'Arménie souhaitait sincèrement normaliser ses relations avec la Turquie, ouvrir ses frontières et ses voies de communication dans la région, et entamer des négociations sans conditions préalables. «J'ai bon espoir que ces négociations aboutiront aux résultats escomptés dans un avenir proche », a déclaré M. Simonian, soulignant que la région a besoin de paix.

La présidente de l'assemblée parlementaire de l'OSCE, Pia Kauma, a salué l'intérêt exprimé par l'Arménie pour la conclusion d'un accord avec l'Azerbaïdjan.

« Il est important de maintenir l'élan du processus de paix et pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan de parvenir à un règlement complet », a déclaré Mme Kauma. « Nous reconnaissons que le contexte est très douloureux, mais malgré les difficultés, ce moment doit être considéré comme une opportunité pour tous de forger une nouvelle voie pour la région, basée sur la coexistence pacifique, la sécurité mutuelle et la prospérité économique. »

Reprinted with permission from RFE/RL Copyright(c)2007 Radio Free Europe / Radio Liberty, Inc.1201 Connecticut Ave, t N.W. Washington DC 20

INDE

Nouvelles d'Arménie Magazine

19 Novembre 2023

La société de défense indienne Bharat Forge fournira à l'Arménie des obusiers automoteurs MArG 155 affirment les médias d'Inde

Le fait que le principal fabricant indien de systèmes d'artillerie, Bharat Forge, ait confirmé que les obusiers automoteurs blindés MArG 155, dont il a récemment fait la démonstration, étaient destinés à l'Arménie, est devenu un événement important pour l'industrie de défense indienne, écrit le périodique indien Idrw.

Il s'agit d'une étape importante dans les efforts de l'Inde pour exporter ses équipements de défense locaux vers des partenaires internationaux, ont indiqué les médias.

« L'accord avec l'Arménie repose sur le partenariat stratégique croissant entre les deux pays, l'Inde devenant le principal fournisseur d'équipements de défense de l'Arménie. En 2020, l'Arménie a acheté des radars mobiles pour Swathi à l'Inde et en septembre 2022, pour 245 millions de dollars. Un contrat a été signé pour l'achat de lance-roquettes multiples Pinaka, de missiles antichar et de divers types de munitions » écrit Idrw.

Krikor Amirzayan

USA - CANADA

Armenpress

20 Novembre 2023

[Nikol Pashinyan a reçu la délégation parlementaire canadienne | ARMENPRESS Armenian News Agency](#)

Nikol Pashinyan a reçu la délégation parlementaire canadienne

EREVAN, 20 NOVEMBRE, ARMENPRESS: Le Premier ministre Nikol Pashinyan a

reçu la délégation parlementaire canadienne, dirigée par le sénateur Leo Housakos. Information du service de presse du cabinet du Premier ministre.

Le Premier ministre a souligné le développement de la coopération entre l'Arménie et le Canada dans différentes directions et a ajouté que les relations bilatérales sont devenues dynamiques ces derniers temps. Nikol Pashinyan a souligné le soutien du Canada au gouvernement de la République d'Arménie dans la mise en œuvre des réformes démocratiques. Dans le même temps, Nikol Pashinyan a insisté sur la décision de la partie canadienne de rejoindre la mission civile de l'Union européenne en Arménie.

Les membres de la délégation parlementaire canadienne ont exprimé leur inquiétude face à la situation créée par la politique de nettoyage ethnique menée par l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh.

Dans ce contexte, ils ont évoqué les problèmes humanitaires de plus de 100 000 personnes déplacées, ainsi que les mesures prises par le gouvernement arménien pour les résoudre.

Un échange de vues sur le processus de normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a eu lieu.

EUROPE - FRANCE

Le Laboratoire de la République

10 Novembre 2023

[Haut-Karabagh : les réalités du nettoyage ethnique - Laboratoire de la République \(laboratoiredelarepublique.fr\)](https://www.laboratoiredelarepublique.fr)

HAUT-KARABAGH : LES RÉALITÉS DU NETTOYAGE ETHNIQUE

par Hovhannès Guévorkian le 10 novembre 2023

Dans cet entretien exceptionnel, Hovhannès Guévorkian, Haut-représentant du Haut-Karabagh, dévoile les sombres réalités du conflit arménien post-offensive de Bakou. Alors que le patrimoine culturel et religieux est en péril, plus de 100 000 personnes ont fui vers l'Arménie, laissant derrière elles une terre déchirée. H. Guévorkian évoque les conditions de vie des réfugiés, les solutions afin de préserver l'identité et l'avenir de la région, ainsi que les défis existentiels de la représentation arménienne.

Le Laboratoire de la République : Pouvez-vous, quelques semaines après l'offensive menée par Bakou et la dramatique invasion du Haut Karabagh du 19 septembre dernier, nous faire part des informations que vous avez sur la situation sur place ? Vous mentionniez lors de notre récente conférence qu'il ne restait que 8 arméniens localement et que le patrimoine culturel et religieux était en grand danger.

Hovhannès Guévorkian : Il me semble nécessaire de rappeler que l'agression menée par le régime de Bakou le 19 et le 20 septembre 2023 contre l'Artsakh (le Haut-Karabagh), a été précédée d'un blocus imposé durant près de 10 mois. Le blocus routier s'est accompagné d'un blocus énergétique et communicationnel avec la coupure de toutes les infrastructures d'acheminement (gaz, électricité et fibre optique). La famine s'est instaurée en Artsakh et la situation sanitaire y était également catastrophique. C'est dans ces conditions que les Arméniens d'Artsakh ont été soumis durant 36 heures à de bombardements azerbaidjanais intenses, conduisant les autorités artsakhiotes à se rendre.

L'agression a provoqué un exode massif de quelques 105 000 Arméniens restants, les contraignant à quitter leur terre d'origine pour trouver refuge dans la République d'Arménie. Je voudrais souligner que ce déplacement forcé s'est déroulé dans les pires conditions imaginables. Il en résulte une véritable épuration ethnique, ainsi que l'a qualifié le Parlement européen par une résolution adoptée le 5 octobre 2023.

Aujourd'hui, l'Artsakh est vidé de sa population. Seulement une petite dizaine d'Arméniens dans l'incapacité de se déplacer y sont restés. Cette région autrefois vibrante se retrouve avec ses villes et ses villages déserts. Afin d'anéantir toute

velléité de résistance, les autorités politiques actuelles de la République d'Artsakh et ses anciens dirigeants ont été arrêtées par l'Azerbaïdjan.

Maintenant que presque tous les habitants ont été chassés de cette terre, Bakou persiste dans sa politique de réécriture de l'histoire en attribuant de fantaisistes origines albanaises au patrimoine culturel arménien.

Cette stratégie met en danger des siècles d'héritage arménien, témoin irremplaçable de la présence arménienne millénaire en Artsakh.

L'Azerbaïdjan s'efforcera d'effacer les traces de l'existence des Arméniens en Artsakh, reproduisant ainsi des pratiques déjà observées dans d'autres régions arméniennes telle que la région de Nakhitchevan, où au début du siècle dernier la population arménienne était majoritaire. La présence arménienne a été complètement éradiquée, tout comme nos édifices religieux. Nos cimetières ont même été rasés. Les autorités azéries ont délibérément créé des environnements dénaturés, dans le but que les Arméniens ne souhaitent plus revenir, confrontés à la disparition totale de leur patrimoine.

Le Laboratoire de la République : Plus de 100 000 personnes ont été contraintes de fuir, ce qui est dénoncé comme une volonté de purification ethnique, pour gagner l'Arménie. Quelle est aujourd'hui la réalité vécue par les réfugiés ?

Hovhannès Guévorkian : Avant d'aborder les événements constitutifs d'un nettoyage ethnique, je voudrais mettre en lumière les actions entreprises par l'Azerbaïdjan depuis sa victoire militaire contre l'Artsakh en 2020. Bakou a mis en œuvre une politique de terreur à l'encontre de la population arménienne : appels quasi quotidiens par les haut-parleurs incitant les Arméniens à quitter leurs terres sous peine de représailles, tirs de snipers assassinant des paysans cultivant leurs terres ou des techniciens venus réparer une conduite d'eau ou un équipement électrique, utilisation la nuit des projecteurs lumineux visant les maisons des villageois arméniens des zones frontalières pour les empêcher de dormir, le tout attesté par des centaines de photos et de vidéos.

La politique mise en place par l'Azerbaïdjan est sans ambiguïté une politique criminelle de déplacement forcé de la population arménienne. Les éléments des crimes de la Cour Pénale internationale précisent que le terme « de force » ne se limite pas à la force physique et peut comprendre un acte commis à l'encontre des personnes de la menace de la force ou de la coercition, telle que celle causée

par la menace de violences, contrainte, détention, pressions psychologiques, abus de pouvoir, ou bien à la faveur d'un climat coercitif.

Je souhaite citer également Luis Moreno Ocampo, ancien procureur général de la Cour Pénale Internationale, qui qualifie les actions de l'Azerbaïdjan de génocide. D'après le magistrat, on peut qualifier ces actions de processus génocidaire car il y a une réelle intention de détruire en tout ou en partie, les Arméniens d'Artsakh. Affamer une population, ne pas l'alimenter en électricité et en eau, en clair mettre en place des conditions aboutissant à leur disparition, c'est aussi un génocide au titre de la Convention de 1948. J'aimerais reprendre la citation de Hubert Heckmann, enseignant et chercheur en littérature médiévale, qui dédiait un article le 6 octobre dernier à la presse Figaro, « pour l'Azerbaïdjan, il ne suffit pas de chasser les Arméniens de leurs terres, il faut aussi qu'ils n'aient jamais existé. Cette forme extrême de cancel culture fait partie du processus génocidaire ».

Quant à la situation actuelle des réfugiés, il est important de souligner l'impact psychologique et émotionnel. Ce déplacement massif a engendré des traumatismes, plongeant les personnes concernées dans un sentiment de déracinement, de choc moral, de deuil, d'isolement, d'anxiété et d'incertitude.

Une autre réalité est d'envergure politique. Le refus de la communauté internationale à reconnaître le droit à l'autodétermination des Arméniens d'Artsakh face à la politique agressive, raciste et arménophobe de l'Azerbaïdjan laisse les personnes déplacées de force dans une situation précaire.

En abordant la dimension économique, les réfugiés artsakhiotes se trouvent désormais démunis, ayant été contraints de quitter leur terre et d'abandonner leurs emplois ainsi que leurs logements. La République d'Arménie a pris l'engagement de faciliter une intégration rapide des réfugiés, mettant en œuvre diverses mesures tels le soutien au logement, l'assistance dans la recherche d'emplois, et la fourniture de biens de première nécessité.

Le Laboratoire de la République : La création d'une délégation de l'Artsakh en exil est-elle une option envisageable ?

Hovhannès Guévorkian: Entretenir un espoir quant à la restauration des droits des Artsakhiotes, dépossédés de leur terre et de leur patrimoine, demeure une priorité et constitue l'un de nos objectifs fondamentaux. L'enjeu est bien évidemment de taille, il s'agit de restaurer les Artsakhiotes dans leurs droits

légitimes. Cette cause jouit non seulement dans la dynamique positive instaurée en France par les amis de l'Arménie et de l'Artsakh, mais elle bénéficie également d'un vaste soutien sociétal et politique qu'il faut considérer à sa juste valeur. Ces appuis nous engagent fermement à persévérer dans notre action politique.

Au sein de la Représentation et avec le soutien de nos alliés, une réflexion approfondie est en cours pour déterminer la forme politique que pourrait adopter cet engagement renouvelé. Cette démarche est motivée par une volonté clairement exprimée par ceux qui refusent de rester indifférents face au sort inhumain et injuste infligé aux Arméniens de l'Artsakh.

Armenpress

20 Novembre 2023

[L'UE est prête à renforcer sa présence en Arménie: signature d'un accord sur le statut de la mission de l'UE | ARMENPRESS Armenian News Agency](#)

L'UE est prête à renforcer sa présence en Arménie: signature d'un accord sur le statut de la mission de l'UE

EREVAN, 20 NOVEMBRE, ARMENPRESS: L'Union européenne est prête à avancer et à renforcer la présence de la mission de l'UE. La République d'Arménie et l'Union européenne ont signé un accord sur le statut de la mission de l'Union européenne en Arménie.

L'accord a été signé au ministère arménien des Affaires étrangères par le vice-ministre des Affaires étrangères Paruyr Hovhannisyan et le chef de la délégation de l'UE en Arménie, l'ambassadeur Vasilis Maragos, rapporte Armenpress.

"Tout d'abord, je voudrais remercier les autorités arméniennes d'avoir accepté cette mission depuis février. Cette mission a déjà beaucoup apporté à l'Arménie en termes de stabilité et de sécurité. L'accord sur le statut que nous avons signé

aujourd'hui contribuera à apporter une plus grande sécurité juridique lorsqu'il s'agira de régler les différents droits et obligations liés à la présence de la mission dans le pays", a déclaré l'ambassadeur de l'UE.

Quant à l'extension de la mission, la question a été résolue il y a quelques jours à Bruxelles. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont approuvé la proposition d'extension de la mission d'observation de l'UE basée en Arménie.

"Nous sommes prêts à aller de l'avant et à renforcer la présence de la mission dans le pays afin de contribuer à la stabilité, de surveiller le côté arménien de la frontière et de voir ce qui est fait", a déclaré M. Maragos.

L'accord sur le statut est un document signé entre l'Union européenne et le gouvernement arménien. Il régit principalement les questions juridiques. Selon l'ambassadeur, le contenu restera le même et les observateurs continueront à surveiller la situation. "Nous pensons que cela renforcera la sécurité de la population et contribuera à instaurer la confiance dans la région. L'UE s'est engagée en faveur de la paix dans la région et c'est l'un des outils dont nous disposons en Arménie", a déclaré M. Maragos.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Paruyr Hovhannisyan, a précisé qu'il était trop tôt pour parler d'un changement de mandat, mais qu'il s'agissait plutôt d'augmenter le nombre de soldats et de renforcer leurs capacités. "Le Canada a rejoint la mission et d'autres pays s'y intéressent également", a déclaré le vice-ministre.

Selon M. Hovhannisyan, l'accord sur le statut de la mission de l'UE devrait contribuer à une mise en œuvre plus efficace de ses activités. "Il s'agit de créer des conditions accessibles pour les observateurs, qu'il s'agisse de soins de santé ou de questions techniques. Cela correspond aux pouvoirs dont disposent les diplomates dans chaque pays", a précisé le vice-ministre.

La mission civile de l'UE a commencé ses activités en Arménie en février 2023. Les observateurs patrouillent du côté arménien de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

20 Novembre 2023

[Le Premier ministre Pashinyan a reçu le Secrétaire d'État du Royaume-Uni, chargé de l'Europe, Leo Docherty | ARMENPRESS Armenian News Agency](#)

Le Premier ministre Pashinyan a reçu le Secrétaire d'État du Royaume-Uni, chargé de l'Europe, Leo Docherty

EREVAN, 20 NOVEMBRE, ARMENPRESS: Le Premier ministre Nikol Pashinyan a reçu Leo Docherty, Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, chargé de l'Europe. Information du service de presse du cabinet du Premier ministre.

Le Premier ministre a noté que les relations entre l'Arménie et le Royaume-Uni ont un caractère actif et a souligné l'importance de la première session du dialogue stratégique entre l'Arménie et le Royaume-Uni qui s'est tenue récemment. Nikol Pashinyan s'est dit convaincu que la coopération arméno-britannique a un grand potentiel et que des visites mutuelles de haut niveau contribueront à sa pleine réalisation.

Leo Docherty a évoqué le récent déplacement officiel du ministre arménien des Affaires étrangères, Ararat Mirzoyan, au Royaume-Uni, qui a donné un nouvel élan à l'expansion et à l'approfondissement des liens bilatéraux. Le Secrétaire d'Etat a souligné l'intérêt du Royaume-Uni pour l'approfondissement de la coopération avec l'Arménie.

Les deux parties ont évoqué les questions liées au processus de normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. L'importance de poursuivre le processus de paix sur la base des principes convenus lors des réunions trilatérales tenues à Bruxelles les 14 mai et 15 juillet 2023 a été soulignée.

Les problèmes humanitaires de plus de 100 000 personnes déplacées de force du Haut-Karabakh en raison de la politique de nettoyage ethnique de l'Azerbaïdjan, ainsi que les mesures prises par le gouvernement arménien pour y faire face ont

été discutés. À cet égard, l'aide humanitaire apportée par la communauté internationale à la population du Haut-Karabakh a été soulignée.

Un échange de vues sur la paix et la stabilité régionales, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt mutuel, a eu lieu.

Armenpress

20 Novembre 2023

Toivo Klaar: toute route traversant le territoire arménien devrait être contrôlée par l'Arménie

EREVAN, 20 NOVEMBRE, ARMENPRESS: Le représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie, Toivo Klaar, a exprimé son soutien au projet " Carrefour de la paix " du gouvernement arménien.

Dans un entretien avec la correspondante d'Armenpress à Bruxelles, M. Klaar a déclaré qu'il ne devrait pas y avoir de problème d'extraterritorialité au sujet des connexions. Selon lui, il est tout à fait logique que toute route ou voie ferrée traversant le territoire arménien soit contrôlée par l'Arménie.

Le représentant spécial Klaar a également évoqué l'éventualité d'un traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la garantie du droit au retour des Arméniens du Haut-Karabakh.

Contrairement à l'Azerbaïdjan, qui parle régulièrement du corridor dit de Zangezur dans le contexte du déblocage des communications régionales, ce qui implique évidemment l'idée d'un corridor extraterritorial traversant le territoire souverain de l'Arménie, le gouvernement arménien propose le projet "Carrefour de la paix", qui implique le déblocage des communications régionales sur la base de la juridiction et de la souveraineté des pays et dont la mise en œuvre peut faire de la région un important carrefour logistique et commercial international, ainsi

qu'une sorte de garantie pour la paix. Comment interprétez-vous cette initiative du gouvernement arménien et quelles opportunités y voyez-vous ? Pensez-vous que la mise en œuvre de ce projet soit possible, compte tenu de la position destructrice de l'Azerbaïdjan en matière de déblocage des communications ?

Tout d'abord, je pense qu'il y a quelques mois [en mai 2023], à Moscou, le président Aliyev a très clairement déclaré publiquement à la télévision, lors d'une réunion avec le Premier ministre Pashinyan en présence du Président Poutine, que le fait de parler de "corridor" n'impliquait pas d'extraterritorialité. Le président Aliyev a déclaré - également à d'autres occasions dans des contextes plus restreints - que cela n'impliquait pas d'extra-territorialité. Oui, nous parlons de corridor, comme vous le savez, nous parlons de corridors de transport en référence aux différents corridors que nous avons en Europe et nous n'impliquons jamais l'extraterritorialité. Donc, évidemment, de notre point de vue, il est tout à fait logique que toute route, tout chemin de fer qui traverse le territoire arménien soit contrôlé par l'Arménie, ou que chaque route ou chemin de fer qui traverse le territoire azerbaïdjanais ou qui traverse, je ne sais pas, le territoire allemand, soit contrôlé par le pays concerné. C'est donc le seul et unique arrangement logique. Il est également très légitime que l'Azerbaïdjan, par exemple, veuille avoir l'assurance que les citoyens azerbaïdjanais et les marchandises qui traversent le territoire arménien seront en sécurité. C'est parfaitement logique et normal. Mais la manière dont cela est assuré relève de la responsabilité des autorités arméniennes. Je pense que nous partageons totalement la vision du Premier ministre Pashinyan, à savoir que les liaisons routières et ferroviaires unissent les pays. Nous partageons absolument cette vision d'un Caucase du Sud ouvert, où les liaisons routières et ferroviaires sont ouvertes et où les pays sont reconnectés comme ils l'étaient à la fin de la période soviétique, et même plus, car les liaisons routières et ferroviaires vers la Turquie, et naturellement vers l'Iran, ce qui est déjà le cas, mais aussi vers la Turquie, devraient également être ouvertes. C'est ainsi que nous voyons l'avenir, absolument, notre vision d'un Caucase du Sud en paix est celle d'un Caucase où ces connexions de transport sont à nouveau ouvertes et où il y a du commerce, où les gens voyagent à travers les différentes frontières.

Puisque vous avez mentionné la demande du président azerbaïdjanais pour que les citoyens azerbaïdjanais traversent ce corridor en toute sécurité, je voudrais poser une question concernant les résidents arméniens du Nagorno-Karabakh qui

ont été déplacés de force. Quel est votre point de vue sur le droit de ces personnes à retourner chez elles et sur la nécessité de ne pas l'oublier pour passer à d'autres questions dans quelques mois ? Mais le corridor de Latchine a été bloqué et les Arméniens n'ont pas eu la possibilité de traverser en toute sécurité, beaucoup d'entre eux ont été arrêtés et emprisonnés. Et les forces azerbaïdjanaises n'ont pas garanti la sécurité de ces Arméniens. L'Azerbaïdjan demande donc des choses qu'il n'a pas faites. Quel est donc votre point de vue sur cette question, principalement sur le droit des Arméniens du Haut-Karabakh à être de retour ?

Je pense que vous soulevez de nombreuses questions différentes, mais je voudrais me concentrer sur la question centrale de la possibilité pour les anciens résidents du Haut-Karabakh de rentrer chez eux. Nous sommes absolument convaincus qu'il s'agit d'une chose très importante, que tout d'abord, leur droit au retour soit garanti. Et deuxièmement, que soient créées les conditions qui leur apporteront une sécurité suffisante et un sentiment de sécurité pour qu'ils souhaitent le faire. Et nous avons dit très clairement, du point de vue de l'UE, que toutes les personnes qui ont été déplacées devraient pouvoir retourner dans leur ancien lieu de résidence si elles le souhaitent, en toute sécurité. Et, dans ce sens, c'est quelque chose que nous avons défendu, dans toutes sortes de forums différents. Nous pensons qu'il s'agit d'une question très importante qui doit être traitée. Mais bien sûr, personne ne peut être forcé à rentrer s'il ne le souhaite pas. Mais si c'est le cas, il faut faire le maximum pour leur offrir les conditions qui permettraient au moins à un bon nombre d'entre eux de décider de rentrer.

Puisque vous avez parlé de la paix dans la région... L'Azerbaïdjan poursuit sa rhétorique expansionniste et ne veut parvenir à un accord de paix que dans le cadre qui lui convient. Comment imaginez-vous le traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ? Quels points devraient y figurer pour qu'il puisse être qualifié de juste et équilibré et qu'il soit durable ?

À mon avis, il est important de disposer d'un traité, d'un texte, dont la formulation peut être exhaustive ou non. Tout dépend de la manière dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan décideront au final d'encadrer et de formuler les choses dans le texte du traité. Ce que vous appelez la mise en œuvre, les conditions qui en découlent, est au moins aussi important que l'éventuel traité de paix. Et là, bien sûr, nous avons parlé de l'ouverture des communications, nous avons parlé de la délimitation de la frontière, mais pour moi, ce qui est également très important,

c'est de garantir le type de conditions le long de la frontière, ce qui signifie qu'il y a une distanciation des forces, un véritable sentiment de sécurité qui apparaît, et qui est fourni aux résidents le long de la frontière, mais aussi de manière plus large. Et puis, bien sûr, il y a toutes ces questions comme, vous savez, l'ouverture des ambassades, la garantie de l'ouverture de liaisons aériennes directes, la possibilité pour les gens de voyager dans un sens ou dans l'autre. La rhétorique sera naturellement un élément important pour toutes les parties concernées. Après plus de 30 ans de conflit, la rhétorique n'est pas seulement utilisée par l'Azerbaïdjan, elle l'est aussi par l'Arménie. Des déclarations ont été faites par différents acteurs et dans différents contextes. L'ensemble du contexte doit changer pour que les populations d'Arménie et d'Azerbaïdjan aient vraiment le sentiment d'être dans un monde différent, dans une situation où le Caucase du Sud peut réellement remplir son rôle de carrefour, de carrefour de la paix dans les directions nord-sud et est-ouest. Pour moi, c'est au moins aussi important que la signature d'un traité de paix, qui, comme je l'ai dit, est importante, mais ce qui suit est au moins aussi important, afin qu'il y ait un réel sentiment de changement dans les circonstances.

L'UE souhaite être le médiateur de ce traité de paix. Cependant, la partie azerbaïdjanaise a d'abord refusé la réunion à Grenade au dernier moment, puis la réunion prévue pour la fin du mois d'octobre à Bruxelles. Comment interprétez-vous ces refus de la part d'Aliyev ? Dans quelle mesure l'UE considère-t-elle les démarches de l'Azerbaïdjan comme constructives ?

Tout d'abord, l'UE n'a rien à faire dans ce contexte. Nous avons offert, et le président Michel en particulier a offert, ses bons offices. Pour nous, l'intérêt principal est de parvenir à un accord entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le lieu de la signature est pour nous beaucoup moins important que le fait qu'il y ait une véritable normalisation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. C'est donc une chose. En ce qui concerne la décision du Président Aliyev de ne pas venir à la Grenade, nous avons été déçus, nous pensions qu'il s'agissait d'une possibilité importante et d'un forum très important pour envoyer des messages forts. Nous sommes toujours, le président Michel est toujours, prêts et désireux d'organiser une réunion des dirigeants à Bruxelles dès que possible. Les dates sont certainement importantes. Mais le plus important est d'aller de l'avant et c'est ce sur quoi nous nous concentrons, pour essayer d'encourager un mouvement vers une véritable normalisation des relations.

De nombreux experts politiques pensent que l'Azerbaïdjan n'est pas vraiment intéressé par la plateforme européenne et que le format 3+3 est plus favorable à Aliyev. Que pensez-vous de cette approche ?

Je n'ai pas d'opinion particulière, de notre point de vue, nous considérons la réunion "3+3", la récente comme les précédentes, comme quelque chose où les pays de la région ont certainement des questions que, en tant que voisins, ils veulent discuter et qu'ils devraient être en mesure de discuter dans une sorte de cadre régional. En même temps, je crois savoir que l'on a compris, au moins dans un premier temps, que le conflit, l'accord de paix, le règlement, ne devaient pas faire l'objet d'une discussion dans ce cadre particulier. Donc, encore une fois, pour nous, le plus important, c'est le progrès, et le lieu où ce progrès se produit est beaucoup moins important. Mais nous pensons qu'en fait, il n'y a pas de véritable raison pour que nous ne puissions pas progresser sérieusement dans le processus de règlement, parce que, pour nous, les questions sur la table sont très peu nombreuses et nous pensons qu'elles ont été discutées à de nombreuses reprises, donc nous ne voyons pas vraiment pourquoi nous ne pourrions pas avancer et pourquoi l'Azerbaïdjan et l'Arménie ne pourraient pas avancer très rapidement vers la normalisation des relations.

L'Azerbaïdjan critique l'armement de l'Arménie, alors que son budget militaire est trois fois plus élevé et que les livraisons d'armes ne cessent d'atterrir à l'aéroport de Bakou. Comment interprétez-vous cette rhétorique de l'Azerbaïdjan ?

Je pense que chaque pays a le droit de se défendre et d'acheter les armes qu'il juge nécessaires à la défense de son territoire. Ma réponse est simple. La plupart des pays du monde achètent des armes à l'étranger dans le but de défendre leur territoire. En ce sens, il n'y a rien de spectaculaire ou de répréhensible.

Le ministère des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan a critiqué la déclaration de M. Borrell lors de la conférence de presse et a déclaré que "les tentatives de l'UE de fournir des armes à l'Arménie et de soutenir ainsi sa politique insidieuse de militarisation qui sape la paix et la stabilité dans notre région, encourage une politique conduisant à de nouvelles confrontations dans la région, ce qui fait porter la responsabilité à l'UE". Les projets d'utilisation de la Facilité européenne de soutien à la paix, qui implique notamment le renforcement des capacités militaires, ne font qu'exacerber les tensions dans la région". En fait, l'Azerbaïdjan menace non seulement l'Arménie, mais aussi l'UE. Que pensez-vous de cette

situation ?

Je pense que nous saluons l'intérêt du gouvernement arménien pour le développement de ses relations avec l'Union européenne. Quant à l'intérêt de l'Arménie pour la Facilité européenne de soutien à la paix, de notre point de vue, il s'agit de soutenir potentiellement l'Arménie dans certains domaines où elle se sent vulnérable - la cybersécurité a été mentionnée comme l'un d'entre eux - et là encore, si cela va de l'avant (c'est encore en phase de planification), nous ne considérons pas que cela soit dirigé contre qui que ce soit, mais plutôt dans le but de renforcer la souveraineté de l'Arménie, ce qui, je pense, est dans l'intérêt de tous, non seulement de l'Arménie, mais aussi des voisins de l'Arménie et de la communauté internationale au sens large. Nous voulons une Arménie forte et sûre de ses capacités, qui soit un bon partenaire de l'Union européenne et un bon partenaire de ses voisins, y compris de l'Azerbaïdjan.

Nor Haratch

18 Novembre 2023

[Le Conseil de Paris accorde à l'unanimité la citoyenneté d'honneur au peuple du Haut-Karabagh - Nor Haratch](#)

Le Conseil de Paris accorde à l'unanimité la citoyenneté d'honneur au peuple du Haut-Karabagh

La maire de Paris, Anne Hidalgo l'avait annoncé, à présent c'est chose faite.

Son premier adjoint Arnaud Ngatcha écrit sur son compte X : « Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité la délibération portant à l'attribution de la citoyenneté d'honneur au peuple du Haut-Karabagh, territoire aujourd'hui annexé par l'Azerbaïdjan ».

Dans un post suivant, il écrit :

« Suite à la vague d'arrestations d'hommes politiques, universitaires, militaires,

militants pour la paix et les droits de l'homme, Paris demande la libération immédiate et sans condition des prisonniers détenus par le régime de Bakou. »

Le Monde

18 Novembre 2023

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/11/18/la-cij-ordonne-a-bakou-de-preserver-le-droit-au-retour-des-armeniens-du-haut--karabakh_6200950_3210.html

La CIJ ordonne à Bakou de préserver le droit au retour des Arméniens du Haut-Karabakh



La plus haute cour des Nations unies a réclamé des mesures pour préserver les droits des Arméniens de l'enclave reconquise par l'Azerbaïdjan. Plus de 100 000 ont fui depuis septembre.

L'armée azerbaïdjanaise parade, le 8 novembre 2023, dans les rues de Stepanakert, capitale de l'enclave arménienne du Haut-Karabakh reconquise, et nommée Khankendi par les nouveaux maîtres des lieux. PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF AZE / VIA REUTERS

La Cour internationale de justice (CIJ) a consacré le droit au retour des Arméniens du Haut-Karabakh dans une décision rendue vendredi 17 novembre. Les juges de cette juridiction de l'Organisation des Nations unies (ONU), chargée de régler les différends entre Etats, ont ordonné à Bakou de « veiller à ce que toute personne qui aurait quitté le Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaiterait y retourner soit en mesure de le faire en toute sécurité, librement et rapidement ». Plus de 100 000 personnes, selon l'ONU, ont fui l'enclave devant l'opération éclair de l'armée azerbaïdjanaise, lancée le 19 septembre. La question de leur retour reste encore hypothétique, mais la décision des juges de la Cour

tente de préserver sur le long terme les droits des Arméniens de cette région.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Dans le Haut-Karabakh déserté : l'Azerbaïdjan organise une visite express de l'enclave reconquise

Les magistrats mettent aussi en garde le pouvoir azerbaïdjanais contre tout recours à la force ou contre toute « intimidation » susceptible d'inciter les habitants, toujours sur place ou de retour dans l'enclave, « à fuir ». Ceux qui ont quitté le Haut-Karabakh face à l'armée de Bakou « demeurent vulnérables », estiment les magistrats. Les habitants craignent toujours les violences tandis que le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, consolide le retour de l'enclave dans son giron, après trente ans de conflits. Le chef d'Etat a ainsi assisté à un défilé militaire le 8 novembre à Khankendi, l'ancienne Stepanakert. Quant aux anciens responsables arméniens de la république autoproclamée, arrêtés lors de la prise de l'enclave, ils sont détenus et pourraient bientôt être jugés.

C'est la cinquième fois que les juges de la Cour internationale de justice ordonnent des mesures d'urgence dans l'affaire introduite en septembre 2021 par l'Arménie contre l'Azerbaïdjan pour violation de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Sept jours plus tard, l'Azerbaïdjan avait répondu par une contre-plainte, accusant à son tour sa voisine de violations de cette convention. L'affaire n'a pas encore été plaidée.

Bakou au rapport dans huit semaines

En attendant de trancher sur le fond, les juges ont donc pris ces mesures d'urgence. Outre le droit au retour, ils ont demandé à l'Azerbaïdjan de « protéger et préserver les documents et registres liés à l'enregistrement, à l'identité et à la propriété privée » de ceux qui ont fui l'enclave. De préserver, mais aussi de reconnaître les pièces d'identité et les titres de propriété délivrés par les autorités de l'ancienne république autoproclamée.

RTBF

17 Novembre 2023

[La Cour Internationale de Justice ordonne à Bakou de permettre un retour sûr des habitants du Haut-Karabakh - rtbf.be](https://www.rtb.be)

La Cour Internationale de Justice ordonne à Bakou de permettre un retour sûr des habitants du Haut-Karabakh

La plus haute juridiction de l'ONU a ordonné à l'Azerbaïdjan de permettre un retour "en toute sécurité" des habitants du Haut-Karabakh, territoire disputé dont Bakou a repris le contrôle en septembre dernier lors d'une offensive éclair qui a déclenché l'exode de la population vers l'Arménie.

"La République d'Azerbaïdjan doit... veiller à ce que toute personne qui aurait quitté le Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaiterait y retourner soit en mesure de le faire en toute sécurité, librement et rapidement", a statué la Cour internationale de Justice, saisie par l'Arménie. Conséquence directe de l'offensive, la quasi-totalité de la population arménienne avait quitté la république autoproclamée du Haut-Karabakh, qui a annoncé sa dissolution au 1er janvier 2024.

En quelques jours seulement, la majorité des 120.000 habitants ont fui vers l'Arménie le long de l'étroit corridor de Latchine, dans des scènes chaotiques. Le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a assisté à un défilé militaire à Khankendi, la principale ville, que les Arméniens avaient baptisée Stepanakert, au cours duquel des drapeaux azerbaïdjanais bleu-rouge-vert ont été hissés.

L'Arménie avait déposé une requête auprès de la CIJ pour obtenir que l'Azerbaïdjan mette fin à toute action "visant à déplacer les Arméniens restants du Haut-Karabakh", et permette le retour sûr des populations déplacées. Juste après l'offensive menée par Bakou, la région était complètement déserte, la grande majorité des Arméniens ayant déjà fui. La cour a également sommé Bakou de "veiller à ce que toute personne qui serait restée au Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaiterait en partir soit en mesure de le faire en toute sécurité, librement et rapidement".

20 Novembre 2023

[Pour une présence militaire française permanente en Arménie | Le Courrier d'Erevan](#)

Pour une présence militaire française permanente en Arménie

Rafael Castro, diplômé de l'université de Yale et de l'université hébraïque de Jérusalem, est un analyste politique indépendant basé à Berlin. Dans l'édition datée du 15 novembre de l'Armenian Mirror-Spectator, il appelle la diaspora arménienne de France à peser de son poids pour obtenir une présence militaire française permanente sur le territoire arménien.

Assurer une présence militaire française permanente : La voie de la sécurité à long terme pour l'Arménie

« Dans le paysage turbulent de la géopolitique et des conflits régionaux, les nations doivent parfois prendre des mesures audacieuses pour garantir leur souveraineté et leur sécurité. L'Arménie, dont l'histoire est marquée par des conflits territoriaux et la menace d'incursions militaires, se trouve à la croisée des chemins. Pour se protéger de nouvelles attaques azerbaïdjanaises et préserver son avenir, l'Arménie devrait sérieusement envisager d'assurer une présence militaire française permanente sur son territoire. Cette initiative est étayée par plusieurs facteurs convaincants qui la rendent non seulement nécessaire, mais aussi avantageuse.

La puissance militaire de la France et ses liens historiques : La France est une puissance nucléaire dotée d'une armée redoutable. De plus, elle a des liens historiques et politiques profonds avec l'Arménie, ce qui en fait un candidat idéal pour assurer la sécurité. La puissance de l'armée française a un effet dissuasif sur les agresseurs potentiels et garantit l'intégrité territoriale de l'Arménie.

Une communauté arménienne influente en France : La France abrite une diaspora

arménienne florissante d'environ 600 000 personnes. Cette communauté jouit d'une influence et d'un pouvoir politique considérables. En s'unissant et en tirant parti de sa puissance, elle peut jouer un rôle central dans la mise en place et le maintien d'une présence militaire française en Arménie.

Solidarité de l'Union européenne : Une présence militaire française serait emblématique du soutien de l'Union européenne à l'Arménie. Dans le cas malheureux d'une attaque azerbaïdjanaise, l'ensemble de l'UE serait solidaire de l'Arménie, envoyant ainsi un message fort de dissuasion à tout agresseur.

Contraintes américaines et sensibilités russes : Compte tenu de l'implication des États-Unis dans de multiples zones de conflits mondiaux et de la sensibilité accrue de la Russie à la présence militaire américaine près de ses frontières, l'Arménie ne peut pas compter sur la défense militaire américaine. Une présence française pourrait constituer une alternative plus équilibrée et plus réaliste.

Application des traités internationaux : La souveraineté de l'Arménie repose actuellement sur des conventions et des traités internationaux qui ne sont pas toujours appliqués par la communauté internationale. Une présence militaire française constituerait un renforcement tangible de l'intégrité territoriale de l'Arménie.

Dissuasion contre l'expansion azerbaïdjanaise : Sans présence militaire étrangère, le gouvernement azerbaïdjanais sera toujours tenté de s'emparer d'une plus grande partie du territoire arménien pour détourner l'attention des problèmes économiques et de la corruption généralisée. Une présence militaire française éliminerait cette option pour le régime Aliyev.

Si la diaspora arménienne en France s'unit et fait activement pression sur les principaux partis politiques du pays pour soutenir l'établissement de cette présence militaire, elle pourrait jouer un rôle dans la politique étrangère française semblable à celui de la communauté juive américaine dans la politique étrangère américaine. Après l'Holocauste, la communauté juive américaine s'est unie pour obtenir un soutien diplomatique, politique et militaire à la création d'un État juif en 1948. De la même manière, la communauté arménienne de France peut contribuer à garantir la souveraineté et l'autodétermination de la nation arménienne.

En conclusion, l'établissement d'une présence militaire française permanente en Arménie n'est pas seulement une étape nécessaire pour sauvegarder la sécurité de la nation, mais aussi une étape viable. En exploitant l'influence et le pouvoir

politique de la communauté arménienne en France, l'Arménie peut renforcer sa défense et sa position sur la scène internationale. Les leçons de l'histoire démontrent que des communautés déterminées peuvent être de puissants avocats du changement, et la diaspora arménienne en France a le potentiel pour jouer un rôle crucial dans la sécurisation de l'avenir de l'Arménie.

Source : The Armenian Mirror Spectator - Rafael Castro

France Info

17 Novembre 2023

[L'Arménie deviendra officiellement membre de la Cour pénale internationale en février \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/actualites/armenie/l-armenie-deviendra-officiellement-membre-de-la-cour-penale-internationale-en-fevrier_1181111.html)

L'Arménie deviendra officiellement membre de la Cour pénale internationale en février

Erevan espère que son adhésion lui offrira une protection supplémentaire contre son voisin azerbaïdjanais, qui a remporté en septembre une victoire militaire éclair dans le Haut-Karabakh.

L'Arménie va devenir le 124^e pays à rejoindre la Cour pénale internationale (CPI). Le pays a officiellement déposé sa demande d'adhésion et deviendra membre officiel de la juridiction le 1^{er} février 2024, a annoncé vendredi 17 novembre la CPI. Cette annonce intervient un mois après la ratification du statut de Rome, texte fondateur de la cour, par le président arménien, Vahagn Khatchatourian.

La volonté de l'Arménie de rejoindre la CPI a suscité l'ire de la Russie, alliée traditionnelle d'Erevan avec qui les relations se sont considérablement tendues. La CPI a émis en mars un mandat d'arrêt contre le président russe pour la

"déportation" d'enfants ukrainiens vers la Russie. Les membres de la CPI doivent arrêter Vladimir Poutine s'il met un pied sur leur territoire.

L'Arménie espère que son adhésion lui offrira une protection supplémentaire contre son puissant voisin azerbaïdjanais, qui a remporté en septembre une victoire militaire éclair dans le Haut-Karabakh. L'adhésion à la Cour pénale internationale pourrait aussi permettre à l'Arménie d'encourager les enquêtes sur ce qu'elle juge être les "crimes de guerre" de Bakou au Haut-Karabakh, des accusations balayées par l'Azerbaïdjan.

Nouvelles d'Arménie Magazine

20 Novembre 2023

Une nouvelle paroisse de l'Église apostolique arménienne a été inaugurée à Strasbourg



Dimanche 19 novembre, une nouvelle paroisse de l'Église apostolique arménienne a été inaugurée à Strasbourg, en présence du Très révérend-père Krikor Khachatryan, chef du diocèse arménien de France, rapporte le représentant permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe, Arman Khachatryan, en publiant des photos sur sa page Facebook. Source Radio Publique d'Arménie

Krikor Amirzayan

Turquie - Azerbaïdjan

Nor Haratch

18 Novembre 2023

[L'Azerbaïdjan ne participera pas à la réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Erevan - Nor Haratch](#)

L'Azerbaïdjan ne participera pas à la réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Erevan

...Et il rejette d'ores et déjà toute décision qui y serait prise et qui ne lui plairait pas

Le chef de la délégation azerbaïdjanaise auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Azay Guliev a déclaré à l'agence de presse officielle azérie APA que l'Azerbaïdjan ne participera pas à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui se tiendra à Erevan, en ajoutant qu'une lettre signifiant cette décision a été adressée aux délégations représentées à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et au secrétariat international de l'Organisation.

Dans la lettre, la délégation azerbaïdjanaise à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE déclare sans équivoque que « toute décision ou recommandation qui sera adoptée dans le cadre de la session d'automne contre les intérêts de l'Azerbaïdjan, à laquelle elle ne pourra pas participer, sera déclarée invalide. »

« NH » - Eureka !!! L'Azerbaïdjan semble ainsi avoir trouvé la parade pour échapper à toute décision néfaste de son point de vue. Il suffit désormais de ne pas participer à toute réunion susceptible d'accoucher d'un verdict à son encontre ! C'est aussi simple que ça !

Nouvelles d'Arménie Magazine

20 Novembre 2023

L'assassin libéré de Hrant Dink inculpé d'un nouveau crime

Ogun Samast, l'assassin libéré de Hrant Dink, rédacteur en chef de l'hebdomadaire arménien Agos d'Istanbul, a été inculpé d'un nouveau crime, a

rapporté l'agence Anadolu. Le bureau du procureur turc a requis une peine de 7,5 à 12 ans de prison pour Samast, accusé d'avoir « commis un crime au nom d'une organisation terroriste armée sans en être membre ». Auparavant, Samast avait été remis en liberté conditionnelle.

Le 19 janvier 2007, Hrant Dink, 52 ans, a été abattu par Ogun Samast près de l'immeuble où se trouvait le bureau de la rédaction dans le centre d'Istanbul. Samast, alors âgé de 17 ans, a été arrêté le lendemain. Samast avait avoué le meurtre et avait été condamné à près de 23 ans de prison en 2011.

En juin, la Cour suprême d'appel de Turquie a confirmé certains acquittements tout en annulant les peines prononcées à l'encontre de 76 accusés, pour la plupart des fonctionnaires, dans l'affaire du meurtre de Dink.

Le jugement rendu par la 14e Haute Cour pénale d'Istanbul le 26 mars 2021 comprenait 33 acquittements et 27 verdicts de culpabilité.

Après avoir purgé une peine de 16 ans et 10 mois, Ogun Samast a récemment été libéré d'une prison de la province de Bolu, en Turquie.

JÉRUSALEM

Nouvelles d'Arménie Magazine

20 Novembre 2023

Les chrétiens de Jérusalem se rallient à l'église arménienne à propos d'un accord foncier

Les chefs des Églises chrétiennes de Jérusalem ont lancé un rare appel commun ce week-end, avertissant qu'un accord foncier contesté pourrait effacer la

présence séculaire de la communauté arménienne dans la vieille ville.

La communauté arménienne possède son propre quartier dans l'ancienne ville de Jérusalem, dont les frontières ont été tracées par les souverains ottomans. Il s'agit du plus petit des quatre quartiers, qui comprennent également des quartiers musulmans, juifs et chrétiens très distincts les uns des autres.

Toutefois, les Arméniens affirment qu'ils risquent d'être déracinés à la suite d'un accord prévoyant la location d'environ 25 % de leur zone à des promoteurs désireux de construire un hôtel de luxe sur le site.

L'accord a été signé par le chef de l'Église arménienne de Jérusalem en juillet 2021, mais les membres de sa communauté ont déclaré qu'ils n'en ont entendu parler pour la première fois que lorsque les géomètres ont commencé à travailler dans la zone cette année.

Il a déclaré à sa congrégation qu'il avait été induit en erreur et a entamé une action en justice pour faire annuler le contrat. Le prêtre qui avait négocié l'accord en son nom a été défroqué par le synode de l'Église en mai et a quitté Jérusalem.

Malgré la contestation juridique, des bulldozers sont arrivés la semaine dernière et ont commencé à démolir un parking, qui couvre une partie du terrain contesté. Lorsque les manifestants ont bloqué les travaux, des colons juifs israéliens armés sont apparus pour disperser la manifestation.

« Les provocations utilisées par les prétendus promoteurs pour déployer des tactiques incendiaires menacent d'effacer la présence arménienne dans la région, affaiblissant et mettant en danger la présence chrétienne en Terre Sainte », ont écrit les dirigeants chrétiens, dont les chefs des Églises orthodoxe grecque et catholique romaine.

La communauté arménienne affirme que l'investisseur à l'origine de la location du terrain est un homme d'affaires australo-israélien, Danny Rubinstein, propriétaire d'une société enregistrée aux Émirats arabes unis, Xana Capital Group. Un panneau de la société a été affiché sur le parking peu après l'arrivée des géomètres.

Rubinstein n'a pas répondu à une demande de commentaire sur le projet envoyée via son compte Linked-In.

Selon la tradition, l'Arménie a été le premier royaume à se convertir au christianisme en tant que religion d'État en 301. Bien que son Église soit beaucoup plus petite que les Églises orthodoxe grecque et catholique, elle jouit de droits égaux sur les sites chrétiens sacrés de Jérusalem.

Au cœur de leur quartier se trouve la cathédrale Saint-Jacques, datant de 420 après J.-C., décorée de lampes précieuses et souvent imprégnée du chant obsédant de ses moines à la robe noire.

Le quartier couvre un sixième de la Jérusalem fortifiée et n'abrite que 1 000 personnes, soit une fraction des 35 000 habitants de la vieille ville.

Les habitants arméniens affirment que le projet de bail foncier consommerait non seulement leur parking, le plus grand espace ouvert de la vieille ville, mais aussi leur salle communautaire, le jardin du patriarche, le séminaire et cinq maisons familiales.

« Les Arméniens sont ici depuis le IV^e siècle, mais nous risquons maintenant d'être déracinés », a déclaré Hagop Djernazian, étudiant de 23 ans, qui fait partie d'un groupe chargé de surveiller le parking nuit et jour, avec des fils barbelés pour tenter d'empêcher les promoteurs et les colons d'y pénétrer. « Nous devons nous battre pour notre existence », a-t-il déclaré.

Daniel Seidemann, un avocat israélien militant qui suit de près l'expansion des colons juifs autour de Jérusalem, a déclaré que le projet visait à étendre l'empreinte du quartier juif sur la moitié de la vieille ville.

Israël a pris Jérusalem-Est, y compris la vieille ville, aux forces jordaniennes lors de la guerre de 1967. Israël considère la ville entière comme sa capitale éternelle et indivise. Les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale d'un futur État.

« Nous avons connaissance d'un plan visant à encercler l'extérieur de la vieille ville avec des projets de colonisation. Nous soupçonnons que l'accord sur le quartier arménien est censé être une continuation de ce plan à l'intérieur des murs de la ville », a déclaré M. Seidemann à l'agence Reuters. "Cependant, il y a tellement d'irrégularités qui l'entourent qu'il y a de fortes chances que les tribunaux le rejettent.

Reuters. Reportage de Crispian Balmer, Rédaction d'Andrew Heavens

Nor Haratch

17 Novembre 2023

[LE PATRIARCAT ARMÉNIEN DE JÉRUSALEM - COMMUNIQUÉ URGENT - Nor Haratch](#)

LE PATRIARCAT ARMÉNIEN DE JÉRUSALEM - COMMUNIQUÉ URGENT

À L'ATTENTION DE TOUS. Le Patriarcat arménien de Jérusalem est actuellement confronté à la plus grande menace existentielle de son histoire depuis 16 siècles. Cette menace existentielle-territoriale s'étend également à toutes les communautés chrétiennes de Jérusalem.

Le Patriarcat arménien de Jérusalem a récemment révoqué le contrat du « Jardin des Vaches » qui était entaché de tromperie.

Au lieu de donner une réponse juridique à la lettre de révocation, les promoteurs en ignorant complètement les droits juridiques du Patriarcat dans cette question, ont choisi des tactiques de provocation, d'attaque, de persécution et même de destruction en faisant venir des provocateurs armés au « Jardin des vaches ».

Ces derniers jours, certains travaux de démolition et l'enlèvement de l'asphalte du parking du « Jardin des vaches » ont été réalisés par les promoteurs sans l'autorisation de la municipalité et de la police. Ignorant cette circonstance, la police a préféré, ces derniers jours, exiger de tous les membres de la communauté arménienne de quitter la zone.

Nous appelons toutes les communautés chrétiennes de Jérusalem à faire preuve de solidarité envers le Patriarcat arménien en ces temps sans précédent, car il s'agit d'une nouvelle mesure claire prise pour mettre en danger la présence des

chrétiens à Jérusalem et en Terre Sainte.

SECRETARIAT DU SAINT SIÈGE

16 novembre 2023